

MASTER 2 mention « Ville et environnements urbains »

Parcours Management de la Transition Urbanisme et @Gouvernance

Possibilité de suivre la formation en alternance

I) PRESENTATION DU PARCOURS

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le Master MATUG accueille des étudiants de tout profil et de toutes disciplines (principalement des géographes, des aménageurs, des architectes) vivement intéressés par l'aménagement des territoires en transition. La formation mobilise majoritairement un réseau d'intervenants professionnels issus des collectivités territoriales et des entreprises (60%) ainsi que des spécialistes issus de l'université du Mans (40%). Chaque année, la promotion œuvre autour de projets opérationnels en lien avec les collectivités territoriales (diagnostic territoriaux, ateliers de concertation, scénarii d'aménagement).

CANDIDATURE :

Le choix des candidats se fonde sur l'étude des dossiers par un jury. La cohérence du projet porté, le parcours du candidat, son degré de motivation, ses perspectives futures sont autant d'éléments qui font l'objet d'une expertise attentive du jury, doublée d'un entretien téléphonique. Le parcours est ouvert à la formation initiale et continue. Il existe la possibilité de réaliser un stage. La formation peut être suivie en alternance dans une entreprise ou une collectivité locale.

AVEC ALTERNANCE :

Il est possible de suivre la formation en alternance. Si tel est le cas, chaque étudiant doit en définir les conditions avec l'entreprise d'accueil et l'université. L'alternance peut ainsi se matérialiser selon 3 modalités :

- Le stage annualisé : il s'agit d'une convention de stage signée entre l'étudiant et l'entreprise, spécifiant un rythme de travail alterné. Cette dernière est accessible aux collectivités locales et aux associations.
- Le contrat d'apprentissage : est un contrat de travail signé entre l'étudiant, l'université du Mans et le CFA Pays de la Loire.
- Le Contrat de professionnalisation est un contrat de travail signé entre l'étudiant et l'entreprise, sous l'égide de l'université (le SFC) et d'un OPCA.

SANS ALTERNANCE :

Dans ce cas, le stage (4 à 6 mois) commence début mars.

DEBOUCHÉS ET INSERTION :

75 % des étudiants s'insèrent dans l'année après le diplôme 2/3 des emplois en collectivités locales et entreprises publiques. Le premier salaire se situe entre 1 300 et 1 700 € pour 58 % des étudiants, entre 1 700 et 2 300 € pour 25 % d'entre eux en 2013.

II) Contacts à l'Université du Mans

LE MASTER :

Valérie FOSSE
Secrétaire du Master à l'UFR LLSH
Tél. : 02 43 83 37 62
mastergeo-shs@univ-lemans.fr

Guillaume Bailly
Responsable pédagogique
Président du Jury
Guillaume.bailly@univ-lemans.fr

LE CONTRAT D'APRENTISSAGE :

Valérie FOSSE
Secrétaire du Master à l'UFR LLSH
Tél. : 02 43 83 37 62
mastergeo-shs@univ-lemans.fr

LE CONTRAT DE PROFESSIONALISATION :

Géraldine Blanchouin
Secrétaire du Service Formation Continue
Tél. : 02 43 83 30 78
Geraldine.blanchouin@univ-lemans.fr

Pauline Felix
Chargée d'Ingénierie Service Formation Continue
Tél. : Tél : 02 43 83 30 75
pauline.felix@univ-lemans.fr

III) DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

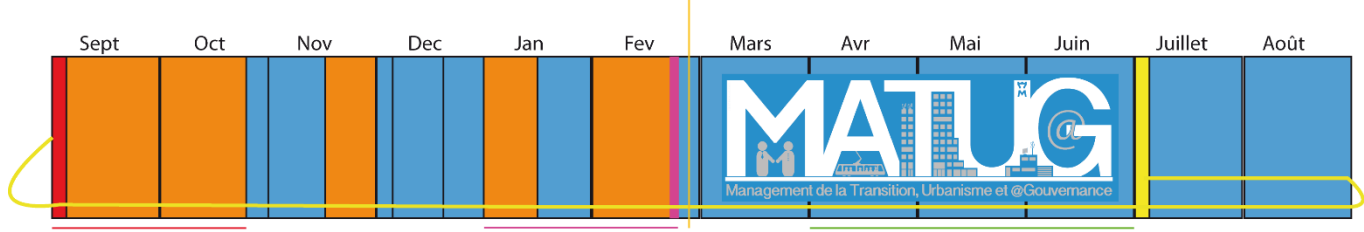
| UE DE CULTURE GENERALE | | |
|--|---|---------------|
| INTITULE | CONTENU | VOLUME |
| UE Management de projets et de territoires | Gestion de projet Communication graphique/Indesign Préparation à l'insertion professionnelle | 48H |
| UE Aménagement durable et environnement | Droit de l'environnement Atelier débat public Réseaux urbains et pollution | 48H |
| UE Langue | Anglais technique et scientifique | 24H |
| TOTAL | | 120H |
| UE PROFESSIONNELLE | | |
| INTITULE | CONTENU | VOLUME |
| UE Enjeux de l'urbanisme en transition | Enjeux de l'urbanisme Les nouvelles mobilités | 45H |
| UE Acteurs et capacitation | Politique foncière, planification Politique de la ville et rénovation urbaine Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'œuvre et maîtrise de projet | 63H |
| UE Atelier d'urbanisme | Outils techniques de l'urbanisme - Autocad et Sketchup Approche opérationnelle de terrain Projets tuteurés / méthodologie de l'urbanisme opérationnel | 46H |
| UE Atelier expérimental en démocratie numérique | Technologie de la médiation Concertation et terrain Projets tuteurés / méthodologie de terrain | 50H |
| TOTAL | | 204H |

| UE STAGE | | |
|---|---|---------------|
| INTITULE | CONTENU | VOLUME |
| UE Stage Période d'application en entreprise | Appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises lors de l'année universitaire et valider une expérience professionnelle. Le stage doit donner lieu à la remise d'un rapport écrit professionnel et à une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, dont le sujet du stage doit être approuvé par le responsable des stages. | Max 924H |

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN ALTERNANCE :

Le suivi est assuré par un tuteur universitaire, à l'université et dans l'entreprise, afin de s'assurer du bon déroulement du travail en entreprise et s'assurer que les missions confiées sont en adéquation avec les objectifs du diplôme.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE ANNEE UNIVERSITAIRE



■ Semaine de lancement de l'année ; une demi-journée dédiée à la présentation du diplôme, son fonctionnement, puis journées de soutenances des rapports de stage en lien avec la mission de l'étudiant. Echange interpromotion.

MASTER 2 VILLE ET ENVIRONNEMENT URBAINS Parcours Management de la Transition Urbanisme et @Gouvernance

Lorsque les alternants partent dans leur structures (entreprises, collectivités territoriales), les non alternants se consacrent à la mise en pratique d'un second atelier tuteuré dédié à la concertation/médiation en lien avec un collectivité territoriale.

- Cours à l'université (35H hebdomadaires)
- Alternance immersive progressive ou stage à partir de Mars
- Rencontre partenariale aspirants apprentis/CFA/entreprises
- Evaluations
- Délai de recherche partenariale de l'alternant
- Délai de recherche partenariale du stagiaire non alternant
- Rendus des projets tuteurés/soutenances devant les élus
- Campagne de candidatures



Master 2 MATUG

Management de la transition, urbanisme et e-gouvernance

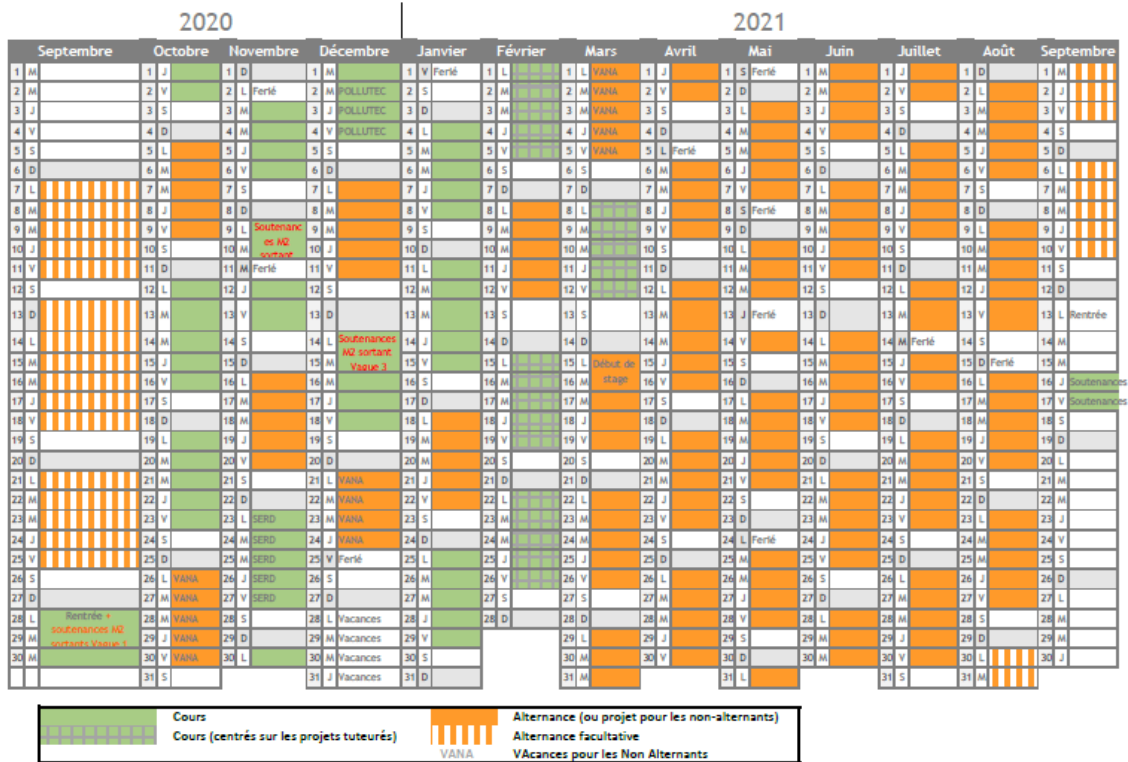


Figure 1 : fonctionnement de l'année de master 2